Le Mutualiste 34

Juillet 2018 › N°6 › Bulletin Départemental

Anastasia GORBUNOVA, victorieuse des FitDays Mgen 2017.

Section de l'Hérault - Parc Euromédecine II - 122, rue Noguères - 34194 Montpellier Cedex 5

édito

POUR UN MODÈLE DÉMOCRATIQUE

Les élections départementales viennent de s'achever. Ces nouveaux élus du comité de section vont maintenant exprimer leurs positions sur les orientations de notre mutuelle. Associer l'adhérent aux décisions qui le concernent, jusqu'à la possibilité de présider aux destinées de sa mutuelle, est un modèle démocratique qui permet aux adhérents de définir ce qui est bon pour eux.

Pourtant, on observe une tentation des po voirs publics à vouloir normaliser les activités des assureurs santé complémentaires (contrats responsables, paniers de soins, contrats collectifs…). Cette logique administrative sur la gouvernance mutualiste pourrait éloigner l'adhérent du cœur de la décision, puisque d'autres choisiront pour lui.

Notre manière d'entreprendre propre à l'économie sociale et solidaire (ESS) est fondée sur deux piliers : la démocratie et la non lucrativité. Cette forme d'entreprendre est menacée. En effet le droit de la concurrence français et européen nie ce modèle et confond sociétés de capitaux et sociétés de personnes, dividendes versés aux actionnaires et fonds propres impartageables destinés à garantir la solvabilité et le développement à l'avantage des adhérents.

La réglementation touchant les mutuelles s'est rapprochée de celles qui s'appliquent aux banques avec une taxation progressive des opérations, une fiscalisation des excédents éventuels, et un alourdissement des formalités de gestion.

Soumis à une forte concurrence, le modèle mutualiste mériterait d'être mieux pris en compte. C'est pourquoi MGEN avec le Groupe VYV a décidé de mener un combat politique afin de faire émerger des propositions, sur la notion de « lucrativité limitée » dans le droit européen.

De gauche à droite :
M. Guy CASSARD, président MGEN du Gard ;
Mme Catherine GONZALEZ, présidente MGEN de la Lozère ; **M. Yannick LABORY**, président MGEN de l'Hérault ; **Mme Pierrette RICHARD**, présidente MGEN de l'Aude et **M. Christophe PATIER**, président MGEN des Pyrénées-Orientales.

Élection : BIENVENUE AUX NOUVEAUX MILITANTS MGEN

Détails

INFORMATIONS

sommaire

influence

Des extraits de la contribution de la MGEN

DÉBAT SUR LA BIOÉTHIQUE

influence

LES RÉSEAUX DE SOINS : UNE RÉPONSE AU RESTE À CHARGE ZÉRO !

Prévention

VIVOPTIM CARDIO, la nouvelle version du programme E-santé de MGEN arrive bientôt chez vous !

Prévention

11ème FESTIVAL DU FILM D'ÉDUCATION

Le festival International du film d'Éducation, pour la 11ème année consécutive en Occitanie, s'est déroulé à Montpellier dans diverses salles de la ville, du 4 au 11 avril 2018.

SALON COVENTIS, 10 ans déjà !

FITDAYS, C'EST REPARTI !

Des extraits de la contribution de la MGEN

DÉBAT SUR LA BIOÉTHIQUE

En tant que mutuelle engagée, le groupe MGEN a participé largement aux débats éthiques initiés par le Comité Consultatif National d'Ethique depuis le mois de janvier dans le cadre de la préparation de ses Etats généraux. Trois contributions essentielles ont été proposées dont voici quelques extraits.

> ***« Après le combat du 20ème siècle pour le droit des femmes à disposer de leur corps, c'est un nouveau mur qui tombe sur le long chemin de la justice sociale, de la reconnaissance des droits des femmes et de la lutte contre toutes les discriminations. »***
>
> *Roland Berthilier, Président de la MGEN*

1 - PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE / PMA

La PMA, possible scientifiquement, est légale en France, et d'ailleurs de plus en plus utilisée. Ce progrès peut-il être réservé aux seuls couples hétérosexuels ?

L'enjeu est éminemment politique et social : la question est celle de l'égalité des droits entre les couples et entre toutes les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur statut matrimonial.

Pour que la PMA soit un réel progrès, il faut :

- qu'elle soit une alternative accessible à toutes celles et ceux qui en ont besoin ;
- qu'elle soit prise en charge par la protection sociale ;
- que le don de gamètes, spermatozoïdes ou ovocytes, soit réinterrogé sur la question de l'anonymat, des conditions d'accès, de l'information des citoyens afin de conforter l'intérêt solidaire.

Sans tout cela, ce progrès ne sera pas un droit effectif pour tous.

2- L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE / IA

L'Intelligence Artificielle va bouleverser la santé et la protection sociale. Comme tout progrès, elle est génératrice d'interrogations, d'inquiétudes et de risques. Mais entre les bénéfices que peut apporter l'IA à l'autonomie et à l'amélioration de la santé des individus et les impacts négatifs potentiels, nous choisissons résolument les opportunités.

Ces technologies doivent être néanmoins promues dans un cadre de droit éthique souple, induisant le respect des libertés individuelles, la protection de la sphère privée, la lutte contre toute forme de discriminations, notamment par la protection des données.

Nous portons un attachement particulier à un haut niveau d'éducation dès le plus jeune âge. Il faut trouver le juste milieu entre formation au digital, pour favoriser le libre choix, le libre arbitre et la formation aux émotions, à l'empathie, pour que ce progrès soit l'allié de l'humain. Cette formation et la réglementation sur la gestion et l'utilisation des données ne doivent pas brider la recherche, les expérimentations des chercheurs et leurs innovations techniques, médicales et scientifiques.

La France et l'Europe doivent être des espaces de créativité, d'innovation et de recherche pour ne pas laisser ce champ à des nations ou entreprises privées qui pourraient être moins sensibles à l'égalité de l'accès aux soins.

Le groupe MGEN (acteur global de santé) souhaite s'engager en faveur de l'émergence d'une intelligence artificielle au service de tous, au service d'une santé plus accessible et d'une médecine plus efficace et plus humaine.

VOIR L'INTÉGRALITÉ DES CONTRIBUTIONS

LES RÉSEAUX DE SOINS :
UNE RÉPONSE AU RESTE À CHARGE ZÉRO !

Un Français sur quatre renonce à des soins, particulièrement en optique et audioprothèses et souvent pour des raisons financières : pouvoir d'achat contraint, tarifs élevés de certaines prestations... Ces équipements médicaux indispensables à la vie du quotidien ne devraient plus être considérés comme des équipements "de confort" quand 75 % de la population française adulte souffre de troubles de la vision, quand plus d'un français sur dix est malentendant. Il s'agit donc d'un enjeu important, d'un enjeu de santé publique.

DES DÉPENSES TROP LOURDES POUR LES FRANÇAIS

La création des réseaux de soins optiques Optistya et audio Audistya est l'une des réponses MGEN à la situation préoccupante de l'accès au soin en France.

Les réseaux sont basés sur un modèle gagnant/gagnant avec les professionnels et permettant la maîtrise du reste à charge pour les adhérents. Cette démarche volontaire et réciproque a donc pour ambition de :

- Faire baisser les dépenses de santé dans l'optique et l'audio : les tarifs sont maîtrisés pour tenir compte des contraintes financières pesant sur nos adhérents.
- Offrir des équipements de qualité : les professionnels de santé et Mgen s'engagent à respecter un cahier des charges sur les équipements, le suivi et les bonnes pratiques.
- Valoriser les professionnels de santé : en les identifiant comme faisant partie d'un réseau de soins respectant des critères précis de prestations de services, d'accueil, de tarifs, de qualité ou encore de suivi.

Aujourd'hui Optistya regroupe plus de 65 % des opticiens exerçant en France (soit 8 026 opticiens) et Audistya près de 90 % des centres d'audioprothésistes (soit 3 947 audioprothésistes).

Dans un contexte marqué par un fort renoncement aux soins, par une faible prise en charge des dépenses de santé par l'assurance maladie, il nous a semblé nécessaire de présenter à nos parlementaires ces dispositifs conventionnels innovants pour l'accès aux soins pour tous.

Ainsi, depuis quelques mois, les militants MGEN ont pris contact ou rencontré les députés dans toute la France afin de promouvoir les atouts et les avantages de nos réseaux de soins.

Avec les militants MGEN de la région Languedoc-Roussillon, nous participons à cette action avec pour ambition de démontrer l'efficacité de nos dispositifs, sans coût supplémentaire, pour une santé plus accessible, plus solidaire et donc plus durable.

Forte de son maillage territorial, MGEN garantit aussi l'accès à un professionnel de santé, membre d'un réseau de soins à moins de 25 km de son lieu de vie favorisant ainsi la proximité et la lutte contre la désertification médicale.

LA RECHERCHE DES PRATICIENS DE SANTÉ DE NOTRE RÉSEAU

DES DÉPENSES TROP LOURDES POUR LES FRANÇAIS

26,5%

des assurés sociaux ont renoncé à se faire soigner en 2016

DES DÉPENSES TROP LOURDES POUR LES FRANÇAIS

29%

des assurés sociaux renoncent à des soins à cause d'un reste à charge trop élevé

32%

des assurés sociaux renoncent à des soins à cause de l'avance de frais

DES DÉPENSES TROP LOURDES POUR LES FRANÇAIS

Seulement

4%

des dépenses d'optique sont couvertes par la Sécurité Sociale

66%

du prix d'une audioprothèse reste à la charge du patient

LA RECHERCHE DES PRATICIENS DE SANTÉ DE NOTRE RÉSEAU

**La liste des membres du réseau audistya ou optistya n'est pas figée et peut connaître des modifications.
Pour trouver un professionnel de santé proche de chez vous ou pour vérifier que celui que vous fréquentez habituellement est toujours dans le réseau, vous pouvez vous rendre sur votre espace personnel sur :**

ICI

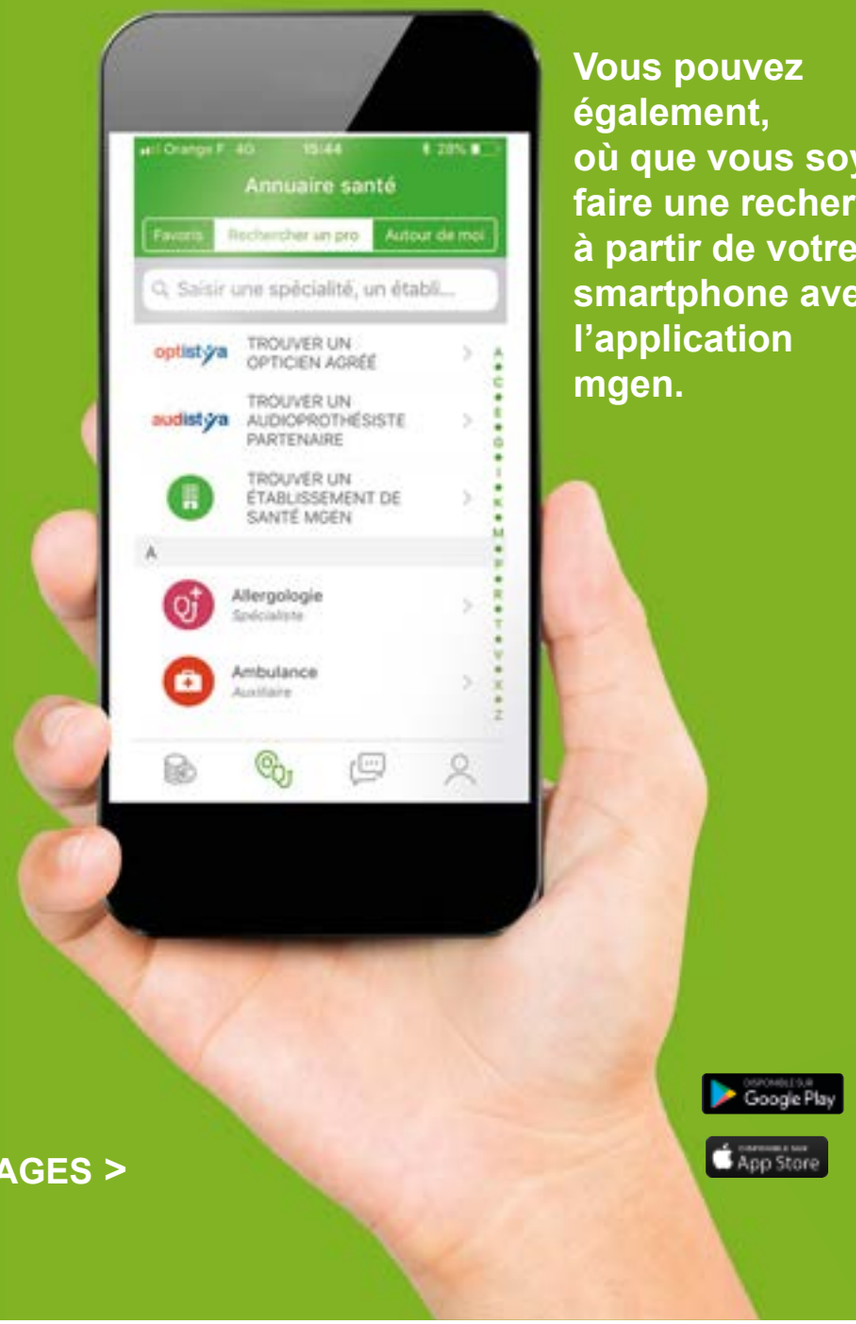

Vous pouvez également, où que vous soyez, faire une recherche à partir de votre smartphone avec l'application mgen.

Google Play

App Store

< INFORMATION EN IMAGES >

PLUS D'INFOS

VIVOPTIM CARDIO

la nouvelle version du programme E-santé de MGEN arrive bientôt chez vous !

VIVOPTIM, programme e-santé initié par MGEN en 2015 pour prévenir, accompagner et gérer le risque cardiovasculaire a été testé avec succès pendant deux ans dans deux régions pilotes, dont notre région Occitanie.

Le pilote VIVOPTIM a pris fin le 31 décembre 2017 pour renaître aujourd'hui sous la forme de VIVOPTIM Cardio.

Rendez-vous sur www.vivoptim.com

0 801 010 000 Service & appel gratuits

Nos téléconseillers sont disponibles
du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures

RÉSULTATS DES TESTS

DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

L'évaluation du pilote a donné d'excellents résultats. Les adhérents et salariés MGEN ont été nombreux à participer au programme et leurs retours sont très positifs.

L'une des plus grandes cohortes e-santé en vie réelle

8500
PARTICIPANTS

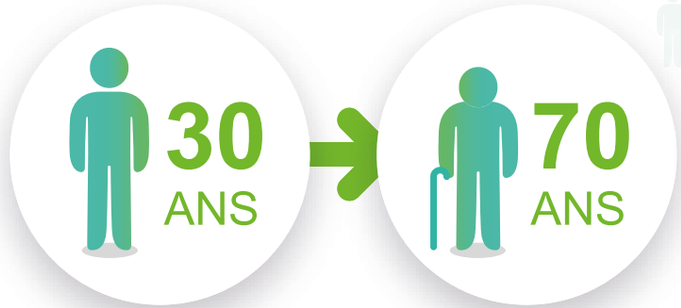

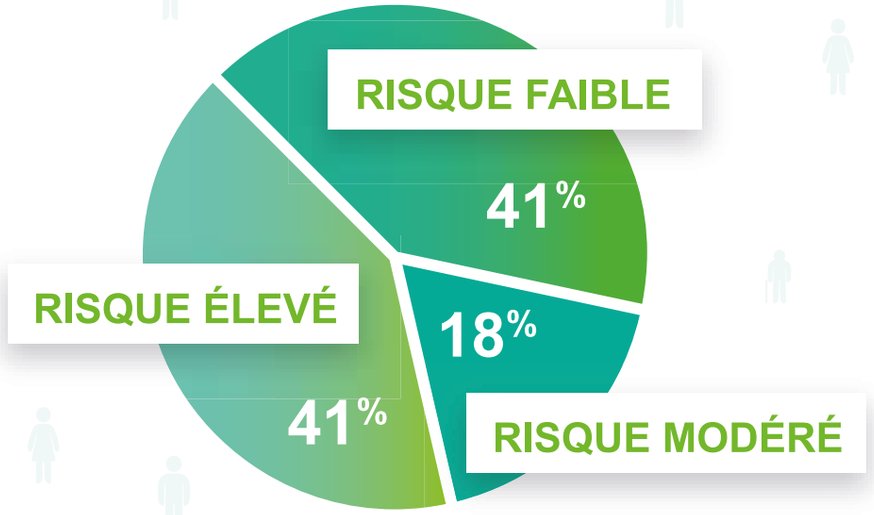

Étude clinique

-3,48mmHG

BAISSE DE LA TENSION ARTÉRIELLE

(Pression artérielle systolique)

-1,4kg

PERTE (BAISSE MOYENNE OBSERVÉE) DE POIDS

(avec une baisse de l'Indice de Masse Corporelle (IMC de -0,48 Kg/m²)

0,06g/L

BAISSE DU LDL-CHOLESTÉROL

Depuis le 3 avril vous pouvez profiter du nouveau site Internet www.vivoptim.com et des nouveaux visuels qui accompagnent le programme.

Nouveau format, nouveau logo, nouvelle identité, tout a été repensé pour optimiser, enrichir et dynamiser l'accompagnement et les services qui vous seront prochainement proposés.

AU PREMIER PLAN, UN NOUVEAU LOGO…

Associant des formes circulaires symbolisant la vie, l'unité, la protection avec le signe de l'infini représentant l'union, le partenariat. Il représente parfaitement la volonté de VIVOPTIM de vous accompagner et vous permettre de devenir acteur de votre santé !

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ !

Nous vous aidons à optimiser votre capital santé, pour vivre mieux, plus longtemps !

Dès le 2 juillet, participez au lancement du nouveau programme VIVOPTIM Cardio en vous inscrivant sur : vivoptim.fr

En France : • Hypertension artérielle : 10,8 millions (Comité Français de Lutte contre l'hypertension Artérielle - 2018) • Diabète : 3,7 millions (Fédération Française des diabétiques - 2015) • Obésité : 10,23 millions (OCDE 2017) • Hypercholestérolémie : 9 millions (HAS 2004) / Sédentarité : 41 % en niveau de sédentarité élevé (Étude ESTEBAN 2014-2016 – Santé publique France)

Retrouvez sur ce site Internet toutes les informations sur le nouveau programme VIVOPTIM Cardio et le formulaire d'inscription à la newsletter pour recevoir, tous les mois, jusqu'au lancement, des informations et des conseils santé et pour être tenu informé des avancées de la généralisation !

SERVICES HABITAT MGEN

Vous cherchez à optimiser votre budget logement ? Que vous soyez locataire ou propriétaire, MGEN vous propose un service en ligne exclusif : mgenserviceshabitat.fr
Il met à votre disposition gratuitement des experts pour organiser et faire les meilleurs choix en matière d'économies d'énergie, de travaux ou de déménagement !

MGENSERVICESHABITAT.FR : C'EST SIMPLE, GRATUIT, IMMÉDIAT !

VOTRE BILAN ÉNERGÉTIQUE EN QUELQUES CLICS

- Vous souhaitez savoir si votre logement est bien isolé ? Inscrivez-vous très simplement en indiquant quelques données sur votre habitat (date de construction, superficie, factures d'énergie…) : en quelques secondes, la performance énergétique est évaluée par une note de 1 à 10.

Le + MGEN Services Habitat : les travaux préconisés sont estimés. Vous avez une vision claire du budget nécessaire et des économies réalisables !

VOS SOLUTIONS PERSONNALISÉES POUR DÉPENSER MOINS

- Des conseillers habitat vous guident dans tous vos projets de travaux ou de rénovation énergétique, de l'analyse des devis jusqu'à la réalisation des travaux. Ils vous aident à sélectionner le meilleur prestataire parmi les 12 000 artisans signataires de la charte.

Le + MGEN Services Habitat : ils sauront également vous conseiller pour trouver les aides dans la jungle des financements !

- Réduire sa facture d'énergie, c'est possible avec les offres exclusives à prix réduit sur le gaz et l'électricité : jusqu'à 10% d'économie !

Le + MGEN Services Habitat : choix économique ou choix écologique (énergie verte), changer de fournisseur c'est simple et sans coupure !

VOTRE DÉMÉNAGEMENT AU MEILLEUR PRIX

- Votre déménagement sans vous fatiguer ni vous ruiner : comparez des centaines de déménageurs pour obtenir la meilleure prestation au meilleur prix partout en France.

Le + MGEN Services Habitat : annulation sans frais jusqu'à 30 jours avant la date du déménagement et professionnels agréés pour leur sérieux !

COMMENT ÇA MARCHE ?

À partir d'une simple adresse postale, la plateforme MGEN Services Habitat peut calculer des informations comme l'épaisseur de vos murs, la hauteur de votre maison, l'ensoleillement quotidien en fonction de la taille des bâtiments voisins. Ces informations, une fois réunies, permettent de définir objectivement tous les axes d'amélioration possibles pour votre habitat.

QUI SONT LES PROFESSIONNELS RECOMMANDÉS PAR MGEN SERVICES HABITAT ?

Tous les professionnels du réseau sont signataires de la charte d'engagement de notre partenaire izigloo qui garantit qualité, prix juste et excellence du service : retour chiffré sous 8 jours, engagement jusqu'à la fin du chantier, propreté après chantier… Ils détiennent également la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), qui permet de bénéficier des aides financières à la rénovation énergétique.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399. MGEN Filia immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans - 75015 PARIS.
Le site mgenserviceshabitat.fr est accessible sous réserve d'acceptation des conditions générales d'utilisation du site.

ASSURANCE EMPRUNTEUR

PRÊTS IMMOBILIERS :
changer pour l'assurance emprunteur MGEN c'est possible

Équivalence de Garantie

L'assurance forfaitaire MGEN couvre la totalité des critères d'Équivalence exigés par les banques qui ne peuvent plus la refuser.

Qualité des Garanties

Une protection optimale de l'adhérent et des exclusions limitées.

Compétitivité

Un tarif toujours bien positionné tant auprès des contrats collectifs que des offres alternatives des banques.

Démarches simplifiées

Avec le Mandat de substitution MGEN prend en charge les démarches de substitution d'assurance pour ses adhérents.

L'assurance emprunteur, exigée par les organismes bancaires lors de la souscription d'un prêt immobilier est depuis toujours la chasse gardée des banques qui contrôlent près de 80 % des contrats malgré la possibilité de souscrire une assurance dans d'autres organismes dont les mutuelles.

Certaines banques, au prix de pratiques pa fois douteuses et régulièrement dénoncées par l'autorité de contrôle prudentiel et de Résolutions (ACPR) profitent de leurs clients et de leur méconnaissance du droit pour les empêcher de choisir librement leur organisme d'assurance.

Sachez que grâce à l'amendement "Bourquin" de la loi du 21 février 2017, vous pouvez changer d'assurance emprunteur tous les ans et opter pour l'offre de votre mutuelle.

Depuis le 1er janvier dernier, cette possibilité est ouverte à toutes les assurances de prêts y compris ceux qui ont été souscrits avant 2018.

La MGEN assure les prêts de ses adhérents depuis quelques décennies à des taux et des garanties de protection très compétitifs.

ASSURANCE PERTE D'EMPLOI

PRÊT INSTALLATION MGEN-CASDEN

CAUTION ACQUISITION

SERVICES HABITAT MGEN

PROGRAMME MGEN AVANTAGE

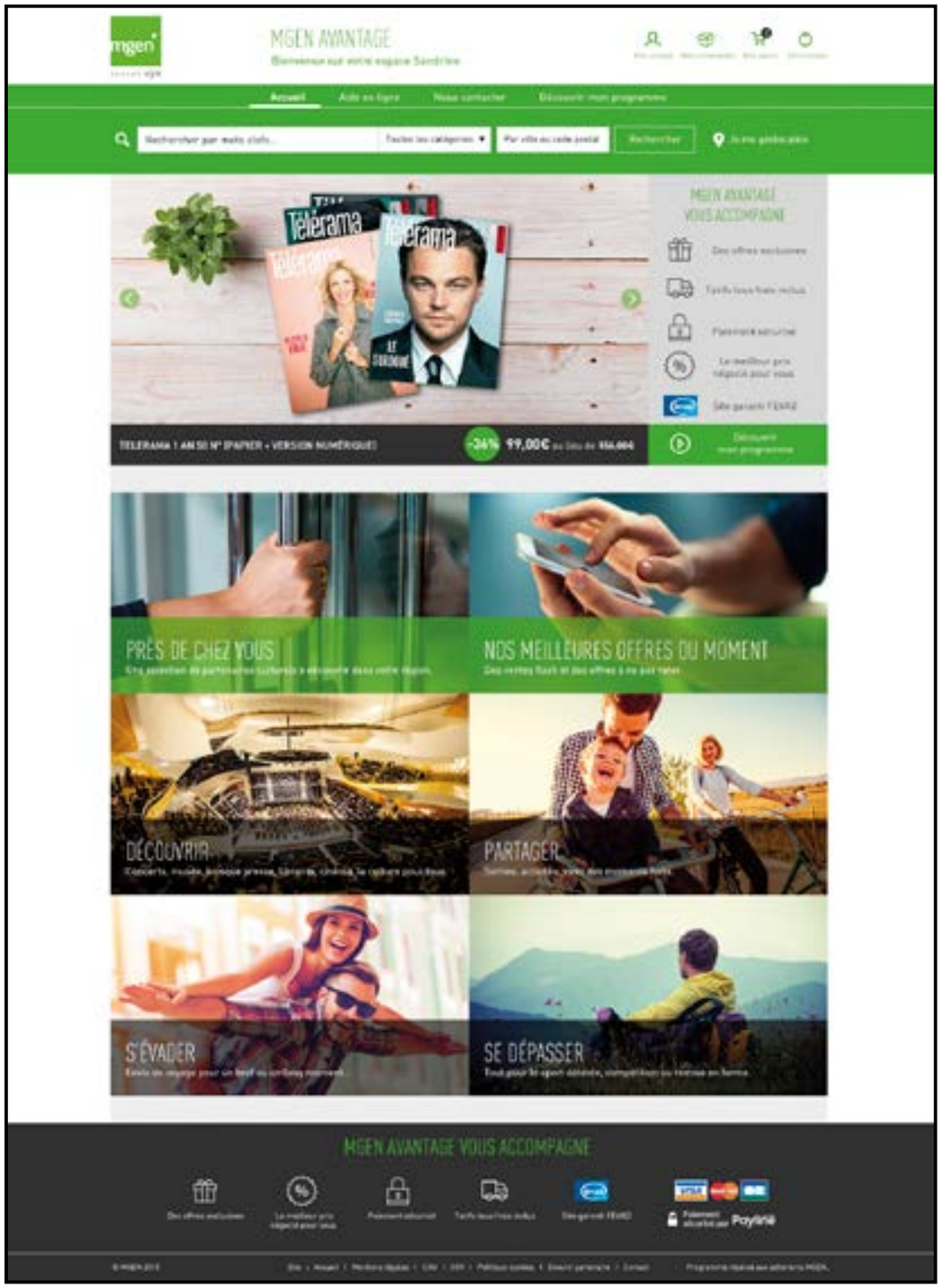

Avec MGEN, bénéficiez, de tarifs préférentiels sur des offres culturelles, de loisirs, de voyages et de sport.

Proche de votre santé, MGEN l'est aussi de vos goûts et de vos passions. Avec MGEN, vous pourrez profiter, dès septembre 2018, d'un programme exceptionnel de réductions sur des offres culturelles auprès d'enseignes nationales et d'établissements de proximité : concerts, musées, expositions, théâtres…

Vous accéderez également, dans le cadre de ce nouveau programme à un ensemble d'avantages dans les domaines des loisirs, du sport et pourrez en plus vous évader grâce à des propositions de séjours et voyages à prix avantageux.

En effet, MGEN vous proposera des offres sélectionnées et négociées rien que pour vous, auprès d'un large choix de partenaires et des bons plans valables toute l'année.

MGEN, c'est davantage de plaisirs, de découvertes, d'économies !

Tous vos avantages seront accessibles sur un site web ergonomique et convivial. Vous pourrez bien sûr y retrouver les offres locales culturelles de votre département (théâtres, centres culturels, musées...) et bien plus…

En effet :

- ***Quel que soit le lieu où vous vous trouverez en France (domicile, travail, déplacement, vacances), vous accéderez à toutes les offres de proximité (parcs d'attraction, musées nationaux, cinémas, salles de sport, spectacles…),***
- ***En vous inscrivant à la newsletter, vous serez informé chaque mois des nouveautés et des actualités,***
- ***Vous bénéficierez d'une nouvelle carte dématérialisée dans votre espace de gestion de compte sur le site web que vous pourrez imprimer pour bénéficier de vos avantages.***
- ***Vous pourrez effectuer vos commandes en ligne par exemple sur des offres de billetterie.***

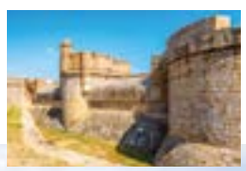

Forteresse de Salses

OPPIDUM D'ENSÉRUNE

CITÉ DE CARCASSONNE

Fort Saint-André

Aigues-Mortes

Vous serez informé du lancement de ce programme par email, en section et sur le site > mgen.fr

TÉMOIGNAGE D'UN MILITANT

CHRISTIAN DORNE

Christian, tu quittes le comité de section à l'issue de ces élections. Que retiens-tu de toutes ces années de militantisme ?

Durant ces 20 années de militantisme, où j'ai pu exercer de nombreuses responsabilités, je retiens la complexité et l'efficacité militante.

Que t'a apporté la MGEN ?

J'ai beaucoup donné à la MGEN mais j'ai aussi beaucoup reçu tant en compétences professionnelles, personnelles et humaines.

Quels projets as-tu ?

Je vais poursuivre mes engagements militants au sein de la Mutualité Française et profiter pleinement de ma famille !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MILITANTS MGEN

Merci à tous les candidats qui ont postulé pour intégrer notre comité de section et aux électeurs qui ont encouragé ces candidats à travers ce temps démocratique.

La participation nationale s'élève à 24,57 % d'électeurs. On constate une augmentation de participation, avec un nombre de votants par Internet plus significatif. L'économie réalisée a permis ainsi de dégager près de 47 000 € qui seront reversés entre quatre associations au prorata des voix.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2018 DANS L'HÉRAULT					
Inscrits	**Votants**	**Votants exprimés**	**Blancs**	**Nuls**	**Participation**
50 643	**12 777**	**12 030**	**455**	**19**	**25,23 %**

Cette année électorale a permis l'arrivée de neuf nouveaux adhérents au sein de notre instance départementale : Ange Grignon, Chrislaine Gil, Françoise Morel, Valérie Branchu, Claude Sandri, Valérie Guébourg, Mireille Rous, Véronique Desbois-Drakides, Ahmed Selmani.

Neuf militants viennent de quitter notre comité de section à l'issue de leur mandat. Au fil des années, ils ont mené bénévolement de nombreuses actions militantes, en exprimant vos besoins, vos satisfactions, vos interrogations : ils ont participé ainsi à l'évolution de notre mutuelle.

Nous remercions ici, chaleureusement, Christian Dorne, Michèle Nouvel, Romuald Fino, Claudine At, Sylvie Cabrera, Sylvain Taussac, Alain Caussé, Jacques Gaudin et Gérard Bailleul.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU pour 2 ans

LABORY Yannick ..... Président
WAGNER Laure ..... Vice- présidente déléguée
DELAUZE Daniel ..... Vice-président
M'DALLAL Rochdi ..... Trésorier
GRIGNON Ange ..... Trésorier adjoint
ALMERAS Véronique ..... Secrétaire
GIL Chrislaine ..... Membre
MOREL Françoise ..... Membre
SELMANI Ahmed ..... Membre
SIMONET Roger ..... Membre
RAYNAL Laurent ..... Membre

Ils ont été élus ou réélus	Durée du mandat
Viviane Garnier	6 ans
Ange Grignon	6 ans
Marie-Christine Azema	6 ans
Marie-Françoise Vaisse	6 ans
Chrislaine Gil	6 ans
Sylvie Bomy	6 ans
Françoise Morel	6 ans
Valérie Branchu	6 ans
Claude Sandri	6 ans
Valérie Guébourg	6 ans
Mireille Rous	4 ans
Véronique Desbois-Drakides	4 ans
Rochdi M'Dallal	2 ans
Ahmed Selmani	2 ans

11ème Festival du FILM D'ÉDUCATION

Le festival International du film d'Éducation, pour la 11ème année consécutive en Occitanie, s'est déroulé à Montpellier dans diverses salles de la ville, du 4 au 11 avril 2018.

Organisé par les CEMEA Occitanie avec le soutien de nombreux partenaires dont la MGEN, ce festival a vocation à rassembler, autour de films qui racontent des histoires d'éducation et de citoyenneté, des publics divers : le jeune public, de la maternelle au lycée, des professionnels du champ de l'éducation, de l'animation, de la santé, l'environnement associatif, mais également le grand public. Il se prolongera tout au long de l'année 2018 sur des temps plus ponctuels dans l'ensemble de la région.

La programmation a proposé des rencontres avec des réalisateurs et des professionnels de terrain, des conférences et débats animés par les partenaires sur des questions citoyennes, tout cela dans une démarche d'accompagnement du spectateur…

Le 9 avril, la MGEN de l'Hérault organisait, dans ce cadre au cinéma Rabelais, une soirée sur le thèmes "Familles et parentalités", autour du très beau documentaire belge de Jessica Champeaux F.A.M.I.L.L.E , bientôt disponible en DVD : c'est le film d'une enquête personnelle sur la procréation médicalement assistée (PMA) et la naissance d'un autre regard sur une institution que constitue la Famille. La parole d'adultes de familles homoparentales, permet de découvrir non seulement l'éducation et les valeurs qui leur ont été transmises mais aussi leurs ressentis face à certains regards stigmatisants.

La table ronde, avec la réalisatrice Jessica Champeaux, Stéphane Marchand-Maillet, membre du groupe de réflexion MGEN "Parentalités" et Mathieu Pardell, conseiller technique à la CAF de l'Hérault a permis de voir comment des organismes tels que MGEN ou la Caisse d'allocations familiales se saisissent de ces questions pour contribuer à la réflexion collective sur l'évolution du droit.

> ***La section de l'Hérault a prolongé cette réflexion en proposant à tous ses adhérents une rencontre mutuelle sur ce même thème, le 13 mai dernier.***

SALON COVENTIS, 10 ans déjà !

Le 12 avril dernier au CORUM de Montpellier, MGEN, partenaire de la CRESS Occitanie, a rencontré de nombreux participants à cette journée d'échanges, de découverte entre les acteurs de la région Occitanie de l'économie sociale et solidaire.

C'était aussi l'occasion de fêter les 10 ans de ce salon, en présence des représentants de la CRESS, du Conseil Régional et du Haut-Commissaire de l'ESS et de l'innovation sociale.

Prochaine édition en 2020 !

FitDays, c’est reparti !

Avec 40 étapes en 2018 en France, l’objectif est de donner envie à plus de 15 000 enfants et à leur famille de pratiquer une activité sportive et aussi de pouvoir participer à des ateliers de prévention.

L’Hérault, choisi pour son décor et le dynamisme de ses adhérents, a accueilli ou accueillera 3 étapes :

- **Le FitDays MGEN des familles** qui a eu lieu le samedi 19 mai au Bassin Jacques Cœur à Montpellier.
- **Le 11 juillet à La Salvetat-sur-Agout** autour du magnifique Lac de la Raviège, un programme exceptionnel pour tous dans cette belle région du Haut Languedoc.
- **Le 12 juillet à Frontignan**, autour de l’étang des mouettes et sur la belle plage du même nom, un programme qui rend le triathlon accessible à tous…

Vite à vos maillots, vélo et baskets avec vos enfants, pour un grand moment de partage inoubliable !

PHOTOS

VIDÉO

TOUTES LES INFOS SUR LE SITE

mgen
FITDays

mgen
105

ALLE
LES
FITDA
VIVE
LES
FITDAYS

Votre espace personnel

→ **Créez ou accédez à votre espace**

Liste des correspondants de l'Hérault

Infos pratiques

NOUS RENCONTRER
122, rue Noguères Bât C
34090 Montpellier

Horaires

- **Du lundi au vendredi :**
  9 h - 17 h 30

Sauf le jeudi : 10 - 17 h 30

- **En période de vacances scolaires** :

Du lundi au vendredi : 9 h - 17 h
Sauf le jeudi : 10 h - 17 h

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

36 76 (service gratuit
+ prix d'un appel)

Fax : 04 67 45 70 69

NOUS ÉCRIRE
SECTION MGEN
122, rue Noguères Bât C
34194 Montpellier
Cedex 5

Président
Yannick LABORY

Directeur
Jean-Marc DURAN

PERMANENCES DE PROXIMITÉ

Accueil pour les dossiers Habitat (caution, garantie des prêts) : uniquement sur rendez-vous au 36 76.

BEZIERS :

• Locaux de la MAIF - 1, rue Pierre Loti
le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Période estivale: Reprise de la permanence le 30 août 2017.

MONTPELLIER :

RECTORAT / DSDEN de l'Hérault : Bâtiment G - Bureau 83 - le mardi de 11 h 3 0 à 13 h

UNIVERSITE DE MONTPELLIER :

• **Locaux du Centre ville :** boulevard Henri IV , le lundi semaine paire de 12 h 30 à 14 h 30.
(Attention horaire modifié)

• **Sur le site de Richter :** une fois par mois de 13 h à 15 h : à l' UFR Economie,
Salle des professeurs. (Interruption pendant les congés d'été).

• **Campus du Triolet :** locaux du service d'Action Sociale Bât. 2,
le mardi semaine impaire de 12 h 15 à 14 h 15

UNIVERSITE PAUL VALERY (UM3)

• **Au SCUAS -** Maison des personnels le mardi et le jeudi de 11 h à 14 h.

INRA . Bâtiment 1 - Salle 110, le 2ème jeudi du mois de 10 h 30 à 13 h

DREAL, 520 allée Henri II de Montmorency, Montpellier

Pas de permanence sur les mois de juillet et août.
Prochaines permanences de 9 h à 12 h le **12 octobre 2017**, le **9 novembre 2017**,
le **14 décembre 2017** Salle 43 - Rez-de-jardin

DDTM, 181 place Ernest Granier, Montpellier

Pas de permanence sur les mois de juillet et août.
Prochaine permanence de 14 h à 17 h, le **12 octobre 2017**, le **9 novembre 2017**,
le **14 décembre 2017**, salle Pégase, niveau 3 Espace B, porte 20, bâtiment Ozone